

Caen, le 25 août 2020



Le président du GONm  
Objet : convocation AG

Cher collègue,

Ce courrier est la convocation statutaire à l'assemblée générale du GONm que nous avons dû reporter en raison de l'épidémie du printemps.

Vous êtes invité à assister à la prochaine assemblée générale ordinaire du GONm qui aura lieu dans les conditions sanitaires qui prévaudront à cette date :

**À Caen, à la Maison des Associations  
7 Bis Rue Neuve Bourg l'Abbé, 14000 Caen**

Nous retournons donc là où avait lieu l'AG avant 2018.

**Le samedi 26 septembre 2020 à 13 heures 30**

**Nous vous prions de bien vouloir être ponctuel.**

**Cette assemblée générale se terminera au plus tard à 17 h.**

**Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :**

- Ouverture, accueil, inscription et élection du bureau de l'assemblée générale
- Rapport moral sous forme d'un montage
- Rapport d'activités, plaquette écrite diffusée aux participants de l'AG
- Rapport financier présenté en collaboration avec notre expert-comptable
- Avis du commissaire aux comptes
- Discussion et votes divers
- Budget prévisionnel
- Fixation des tarifs 2021
- Adhésion à l'ARAM (Association Rivières et Acteurs pour les Moulins de Basse-Normandie et Ile-et-Vilaine) et au CEN Normandie (Conservatoire des espaces naturels)
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG, utilisez vos procurations (ci-dessous). En espérant vous retrouver nombreux le 26 septembre prochain, je vous adresse, cher collègue, mes cordiales salutations.

Gérard Debout

**Procuration à retourner à GONm 181 rue d'Auge 14000 Caen (et pas au lieu de l'AG)**

Je soussigné.....

adhérent du GONm, à jour de cotisation pour 2020, donne procuration à  
M..... pour tout vote intervenant au cours de l'AG du 26 septembre  
2020.

A ....., le .....

Signature

-----

## Comment aller à l'ancienne Maison des associations à Caen ?

